

Des exploitations plus grandes, des exploitants plus jeunes

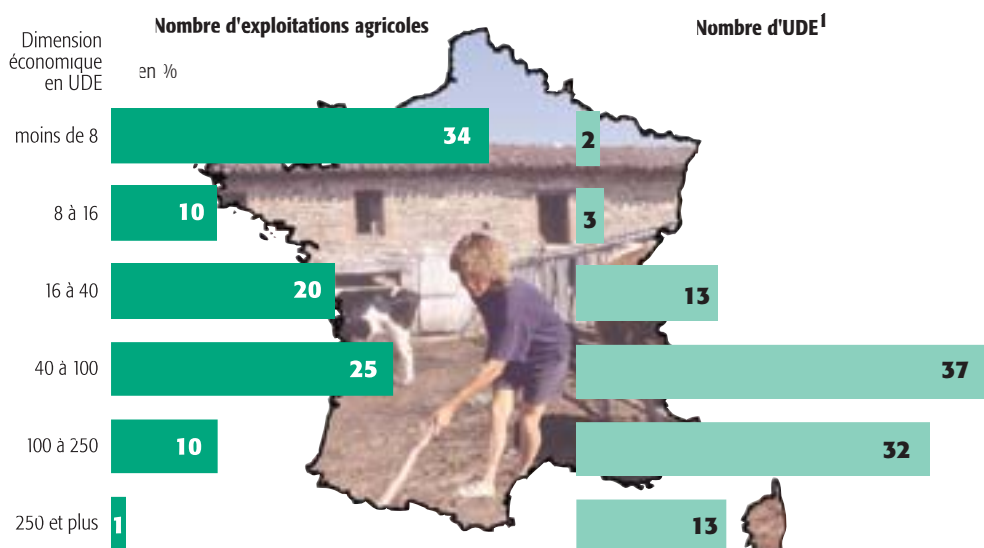
En 2000, les exploitations agricoles et leurs emplois sont moins nombreux qu'en 1988. Les exploitations professionnelles s'agrandissent et les formes sociétaires se développent, contribuant à l'essor de la main-d'œuvre salariée.

D'avantage de grandes exploitations, moins de petites, transformation des espaces utilisés par l'agriculture et baisse de la population active. Tels sont les premiers enseignements que l'on peut tirer du recensement agricole de l'année 2000. Cette opération a permis de dénombrier 664 000 exploitations en France métropolitaine. Elles étaient plus d'un million en 1988 lors du recensement

précédent, et près de 1,3 million en 1979. Les quelque 400 000 exploitations dites « professionnelles » (voir définition) rassemblent 60 % de l'ensemble des exploitations et contribuent pour 95 % au potentiel agricole français. Leur proportion est relativement stable par rapport à 1988. Les plus grandes exploitations, par leur taille ou par leur dimension économique, sont aujourd'hui au moins aussi nombreuses qu'en 1988. En 2000, ces exploitations, de plus de 100 unités de dimension européenne (UDE), soit l'équivalent de 150 hectares de blé, constituent 11 % des exploitations contre moins de 5 % en 1988. Elles cumulent aujourd'hui 45 % du potentiel agricole français. À l'opposé, si les unités de moins de 8 UDE (moins de 12 hectares d'équivalent de blé) représentent encore 34 % des exploitations, elles ne totalisent que 2 % du potentiel agricole. La superficie et le cheptel moyens progressent. En 2000, les exploitations s'étendent en moyenne sur 42 hectares, soit 1,5 fois plus qu'en 1988. Les superficies se concentrent ainsi dans des exploitations de taille sans cesse croissante. Le nombre d'exploitations de plus de 100 hectares augmente >

98 % du potentiel économique pour 66 % des exploitations

Exploitations par dimension économique



1. unité de dimension européenne. Une UDE vaut 1,5 hectare équivalent-blé

Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Résultats provisoires



> toujours : elles sont 78 800 en 2000 contre 43 700 en 1988. En revanche, le nombre d'exploitations en deçà de 100 hectares diminue. La baisse se poursuit pour les exploitations de moins de 50 hectares mais, fait nouveau, elle apparaît pour la première fois dans les unités comprises entre 50 et 100 hectares.

Pour en savoir plus...

Dès à présent, des données communales sur le site internet du Sces : agreste.agriculture.gouv.fr

À partir de septembre 2001, des résultats définitifs pour tout niveau géographique, sous forme de publications papier et de cédéroms.

Le boom des EARL

L'augmentation de la taille des exploitations participe d'un phénomène général de développement, mais elle est aussi liée à l'essor des formes sociétaires, dont le nombre passe de 49 000 en 1988 à 115 000 en 2000. Elles totalisent aujourd'hui

La souplesse de l'EARL explique son succès

17 % des exploitations contre 5 % en 1988. La croissance des formes sociétaires est avant tout celle des exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL). Créées en 1985, elles étaient 1 500 en 1988. On en dénombre 56 000 en 2000,

Zoom sur la viticulture

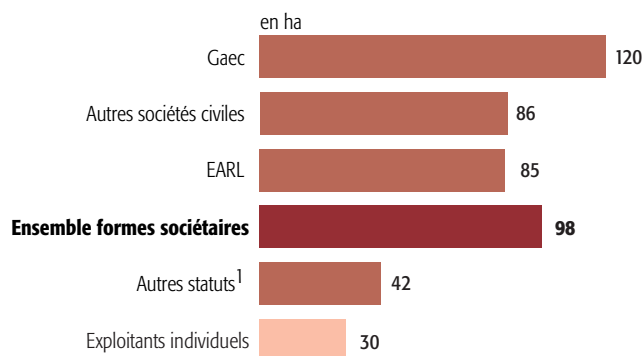
■ Amorcée dans les années 1970, l'évolution du vignoble en faveur de produits de qualité s'est poursuivie ces dernières années, avec une augmentation des superficies en vignes potentiellement productrices de vins d'appellation, et un fort renouvellement des cépages. Cette évolution a été réalisée en partie dans le cadre d'un tissu coopératif qui se maintient bien : en 2000 comme en 1988, 60 % des viticulteurs apportent leur récolte à une coopérative de vinification. Quant aux caves particu-

lières, elles ont évolué dans leur mode de vente : c'est ainsi que 34 % des volumes commercialisés à partir des exploitations viticoles sont conditionnés en bouteille contre 21 % en 1988, conséquence du développement de la vente directe au consommateur.

■ Ces informations sont issues du recensement de la viticulture réalisé simultanément dans les exploitations qui commercialisent des produits de la vigne.

Des surfaces triples pour les sociétés

Superficie agricole utilisée moyenne



¹. Chefs d'exploitation qui exploitent pour le compte d'une autre personne physique.

Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Résultats provisoires

soit 14 000 de plus que les groupements agricoles d'exploitation en commun (Gaec), en repli par rapport à 1988. La souplesse de l'EARL explique son succès : elle peut être unipersonnelle, les conjoints peuvent s'associer et chaque associé ne supporte les pertes éventuelles qu'à concurrence du montant de ses apports. Beaucoup de Gaec « père-fils », constitués entre un ascendant et un descendant, se transforment en EARL au départ à la retraite du coexploitant le plus âgé. Avec 98 hectares par exploitation en 2000, les sociétés ont une superficie moyenne triple de celle des exploitations individuelles, encore majoritaires, mais dont l'effectif est en baisse. L'étendue moyenne des exploitations individuelles a toutefois progressé que celle des sociétés, passant de 25 hectares en 1988 à 30 hectares en 2000.

Moins d'herbe

La superficie globale mise en valeur par les exploitations agricoles se restreint. Elle perd 740 000 hectares de 1988 à 2000. Ce mouvement se double d'une recomposition des sols agricoles avec une progression de 7 % des terres laboureables qui en couvrent maintenant les deux tiers. Les

superficies toujours en herbe occupent 30 %, après avoir reculé de près de 19 %. Diminution également de 5 % pour les superficies en cultures permanentes. La réforme de la politique agricole commune (Pac) en 1992 a fait apparaître des parcelles en jachère avec différents couverts implantés. La jachère « aidée », qui n'existait pas en 1988, où la jachère traditionnelle ne couvrait que 243 000 hectares, a connu une véritable explosion à partir de 1993. En 2000, les superficies en jachère occupent plus d'un million d'hectares.

Deux actifs par exploitation

Le mouvement des actifs permanents suit celui des exploitations : leur nombre diminue de 35 % en douze ans. Hors salariés saisonniers ou occasionnels, 1 319 000 personnes travaillent en 2000, à temps plein ou partiel, sur les exploitations. Le nombre par exploitation de ces actifs permanents est donc stable depuis une vingtaine d'années : en moyenne deux. Cette population est toujours constituée à près de 90 % par la famille des exploitants. Elle comprend moins de jeunes qu'en 1988 car, avec la prolongation de leurs études, ceux-ci retardent leur entrée dans la vie

➤ active. Autre raison du recul des plus jeunes, les conjointes exercent de plus en plus leur activité professionnelle en dehors de l'exploitation. L'effectif des conjoints actifs sur l'exploitation est celui qui régresse le plus vite. Deux sur trois travaillaient dans les exploitations en 1988, la moitié seulement en 2000.

Moins de jeunes femmes

La baisse est beaucoup plus importante pour les femmes, surtout les plus jeunes. Les jeunes femmes ont, plus souvent que par le passé, vécu dans un milieu non agricole et le choix de l'époux n'entraîne plus comme autrefois le choix de la profession. Il y a aussi davantage de conjoints âgés, anciens exploitants aujourd'hui retraités,

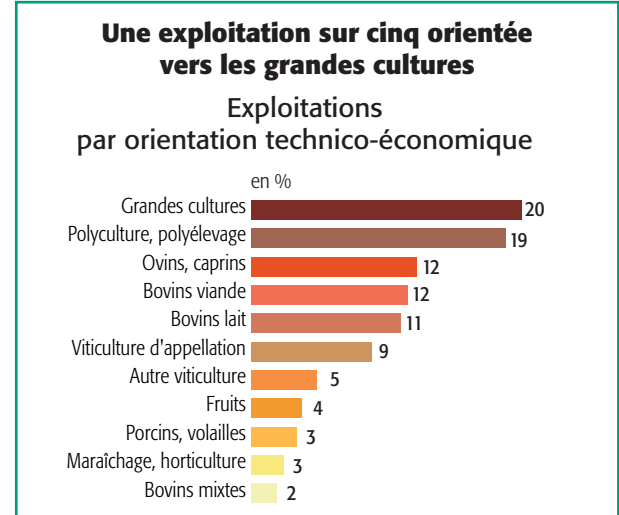
Le nombre de salariés permanents augmente

qui continuent leur activité agricole, pour aider leur femme quand elle reprend pour quelques années la direction de l'exploitation. En 2000, on dénombre 164 000 salariés permanents. Leur effectif augmente depuis quelques années, après plusieurs décennies de baisse importante, liée à l'essor de la mécanisation. Les actifs sur l'exploitation ne travaillent pas tous à plein temps : 55 % des chefs d'exploitation et coexploitants, 24 % des conjoints et 62 % des salariés permanents sont à temps complet. Les actifs permanents fournissent ainsi 855 000 unités de travail annuel (UTA) aux exploitations, c'est-à-dire le travail équivalant à celui de 855 000 personnes occupées à plein temps pendant une année. S'y ajoutent 102 000 UTA réalisées par les salariés saisonniers et ceux des entreprises de travaux agricoles. En 2000, la main-d'œuvre salariée apporte aux exploitations 25 %

du travail total, contre 16 % en 1988. Le rapport du nombre d'UTA à la surface cultivée passe de 5,1 UTA pour 100 hectares en 1988 à 3,4 en 2000. C'est le secteur horticole qui requiert le plus de main-d'œuvre, avec plus de quatre UTA totales par exploitation. Le maraîchage nécessite plus de trois UTA, l'arboriculture et les élevages de porcs et volailles plus de deux, alors que les élevages d'ovins se contentent de moins d'une UTA.

Un tiers des exploitations élève des herbivores

Le nombre d'exploitations spécialisées dans l'élevage bovin diminue de façon significative. Elles étaient 271 000 en 1988, elles sont 165 000 en 2000. Ce mouvement est antérieur aux crises provoquées en 1996 et 2000 par la maladie de la « vache folle ». En 2000, ces élevages bovins occupent 31 % de la superficie agricole. Ils regroupent environ les deux tiers du troupeau de vaches nourrices comme de celui de vaches laitières. L'intensification de la production laitière s'est accompagnée d'une reconversion de certains éleveurs laitiers vers la production de viande. La concentration des cheptels dans



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Résultats provisoires

les élevages hors sol spécialisés est aussi importante : les deux tiers des porcs à l'engraissement et des volailles sont élevés dans ces exploitations. Le mouvement de concentration affecte également les productions végétales, mais dans des proportions différentes. Le nombre des exploitations spécialisées en grandes cultures diminue moins vite que celui de l'ensemble des exploitations. En 2000, ces unités cultivent un tiers de la superficie agricole et 60 % des surfaces en céréales. Contrepartie du développement des unités spécialisées, le nombre des ➤

Plus de la moitié du travail pour les exploitants

Actifs selon le statut

Statut des actifs	Nombre (millier)		Quantité de travail (millier d'UTA ¹)	
	1988	2000	1988	2000
Chefs d'exploitation et coexploitants	1 089	764	798	536
Conjoints	526	248	295	126
Autres actifs familiaux	263	143	122	55
Tous actifs familiaux	1 877	1 155	1 215	718
Salariés permanents	161	164	143	137
Salariés saisonniers	///	///	81	94
Salariés des Eta ² et Cuma ³	///	///	6	8
Tous actifs	///	///	1 446	957

1. Unité de travail annuel 2. Entreprises de travaux agricoles
3. Coopératives d'utilisation de matériel agricole

Source : Agreste - Recensements agricoles - Résultats provisoires pour 2000

Le recensement en bref

Nombre d'exploitations produisant ou possédant des :	1988 2000 en millier	
	Céréales	611
Oléagineux	183	119
Cultures industrielles (hors oléagineux)	69	48
Légumes secs et protéagineux	74	49
Fourrages	452	246
Superficie toujours en herbe	684	410
Vignes	272	144
Jachères	94	212
Bovins	504	282
Vaches laitières	269	128
Ovins	165	96
Porcins	170	60
Toutes exploitations	1 017	664
dont exploitations professionnelles	570	393
et exploitations de plus de 100 ha	44	79

Source : Agreste - Recensements agricoles - Résultats provisoires pour 2000

Le recensement outre-mer

■ Le recensement agricole 2000 a été conduit simultanément en métropole et dans les départements d'outre-mer. Toutefois, compte tenu de la spécificité de l'agriculture de l'outre-mer, la plupart des résultats ne peuvent pas être agrégés avec ceux de la métropole. Les commentaires et les tableaux de la présente publication ne concernent que la métropole. Une publication particulière sera consacrée aux départements d'outre-mer.

■ Le recensement agricole 2000 dénombre 34 000 exploitations dans les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion), et 664 000 en métropole.

➤ exploitations sans spécialisation recule rapidement. Une part importante a cessé d'exploiter. D'autres ont simplifié leur système de production en se spécialisant dans les grandes cultures. Les viticulteurs privilégient de plus en plus la qualité : 64 % des exploitations spécialisées en viticulture en 2000 cultivent des

vignes bénéficiant d'une appellation, contre 55 % en 1988. La recherche de la qualité se traduit aussi par le développement des vignes aptes à produire des vins de pays.

Solange Rattin

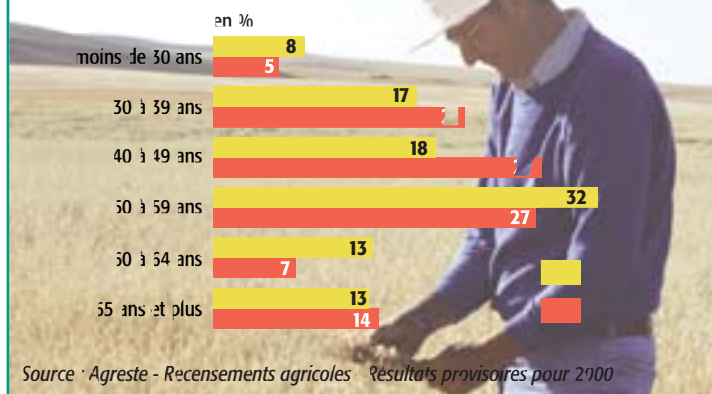
Scees - Bureau de l'information statistique

Des exploitants plus jeunes

■ Malgré la faiblesse du nombre d'arrivées de jeunes, les nombreux départs en retraite et préretraite ont contribué au rajeunissement de la

population des chefs d'exploitation et coexploitants : 53 % ont moins de cinquante ans en 2000, contre 43 % en 1988.

Chefs d'exploitation et coexploitants par âge



Source : Agreste - Recensements agricoles - Résultats provisoires pour 2000

Définitions

■ L'exploitation agricole est une unité économique à gestion unique, qui participe à la production agricole et qui répond à l'un des critères de dimension suivants : avoir au moins un hectare de superficie agricole utilisée ou encore vingt ares de cultures spécialisées ou bien posséder un autre élément de production supérieur à un minimum (1 vache, 10 ruches, etc.).

■ L'exploitation agricole professionnelle satisfait à deux critères supplémentaires : atteindre une dimension économique d'au moins 12 hectares équivalent-blé (8 UDE), et utiliser au minimum l'équivalent du travail d'une personne occupée à trois quarts de temps pendant une année (0,75 UTA).

■ Trois types d'actifs travaillent sur les exploitations : les actifs familiaux, les salariés permanents et les salariés saisonniers ou occasionnels.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants ainsi que les membres de leur famille ayant une activité sur l'exploitation, quelle que soit sa durée. Les salariés permanents effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée. Les salariés saisonniers ou occasionnels travaillent, parfois à temps partiel, pendant une partie seulement de la campagne agricole.